

PAUL FAURE

ESSAI DE LECTURE DE QUELQUES CACHETS MINOENS HIÉROGLYPHIQUES

Depuis Arthur Evans qui, le premier, les catalogua et les étudia, quiconque s'est occupé des signes hiéroglyphiques crétois a été surpris par la récurrence, sur de nombreux cachets ou scellés, du groupe constitué par la fleur trilobée, la jambe et la porte,  c'est-à-dire des signes n°s 92, 11 et 44 du long catalogue des Scripta Minoa I (SM I), 232—233. On les voit figurer, ainsi groupés, sur plus de trente intailles et empreintes de sceaux dont voici la liste. Elle sera appelée certainement à s'étendre, à mesure que seront publiés les divers tomes du Corpus der Minoischen und Mykenischen Siegel (CMS) et les résultats des fouilles à venir. Pour éviter le bavardage et les confusions, nous énumérons d'abord tous les exemplaires publiés par Evans en 1909, puis ceux des publications ultérieures, mais sans mentionner les reprises, même si celles-ci ont fourni de meilleurs dessins ou photographies :

SM I: P 1, 8, 11, 17, 18, 19, 20, 23, 27, 30, 49*, 71a.

F. Chapouthier, Les Ecritures Minoennes au Palais de Mallia, Etudes Crétaises II, Paris 1930: H 3.

id., Minos, I, 1951, 72, fig. 1a.

Agnès Xenaki — Sakellariou, Les Cachets Minoens de la Collection Giamalakis, Paris 1958: G 106 (3427), 107 (3373).

Victor E.G. Kenna, Cretan Seals with a Catalogue of the Minoan Gems in the Ashmolean Museum, Oxford 1960: K 72, 165 (cf. Kadmos 2, 1963, 172, Taf. 1).

E. Grumach, Kadmos 2, 1963, Taf. 2: HM n° 1694.

id. ibid. 2, 96: exemplaire d'une collection privée en Suisse.

M.-L. et H. Erlenmeyer, Kadmos 4, 1965, 2, n° 2d.

CMS IV (Coll. Metaxas): n°s 137, 138, 27D.

„ VII (British Museum): n°s 41, 42.

„ VIII (Coll. R. W. Hutchinson): n° 111.

„ IX (Cabinet des Médailles, Paris): n° 23.

„ XII (Metropolitan Museum, New York): n°s 70, 89, 107, 110, 117, 10D.

Ce sont là trente-quatre exemplaires semblables, auxquels il y a lieu d'ajouter, selon toute vraisemblance, le sceau MA II de Myrtos publié par P. Warren dans Kadmos 9, 1970, pl. II 1 et fig. 2 (les pétales de la fleur sont éparpillés, la jambe est stylisée en un trait horizontal digité, la porte est réduite à ses deux montants et à une traverse)¹ et la case A 7 du célèbre disque de Phaistos où la fleur est remplacée par un cercle semé de 7 points (capitule de fleur composacée), la jambe par un pied stylisé et le signe de la porte par celui de l'aigle qui, partout ailleurs, équivaut à *ja*: 

Or les signes hiéroglyphiques 92 (la fleur — le 'silphium' d'Evans —) et 44 (la porte) de la liste d'Evans sont depuis longtemps, et à juste titre, considérés comme les formes originelles et réalistes ou, si l'on veut, plus complètes et plus décorées des signes de l'écriture linéaire A n°s L 54 et L 32 et de l'écriture linéaire B n°s 27 et 57 respectivement. Il suffit, pour s'en convaincre, d'un simple regard porté au tableau comparatif de ces divers signes :

Hiéroglyphes	Linéaire A	Linéaire B	Valeur
	Ψ, Ψ, Ψ	Ѱ, Ψ, Ψ	<i>re</i>
	Ѡ, 目, 目	Ѡ, 目, 目	<i>ja</i>

On est donc autorisé à transcrire le groupe si fréquent des 3 signes  par les syllabes *RE* — *JA*. Le rapprochement de ces syllabes évoque aussitôt à l'esprit le nom bien connu de la déesse Rhéa, 'Ρεῖα d'Hésiode, 'Ρέα et 'Ρείη des poètes épiques. Le signe intermédiaire S 11, placé devant *-ja*, ne représenterait-il pas un *i*?

On sait que la consonne fugitive dégagée normalement par la prononciation du *i* en hiatus était notée dans l'orthographe mycénienne. C'est la

¹ Peut-être les trois signes S 90 (= 92), 11, 44 se retrouvent-ils encore sur l'empreinte d'Agia Triada publiée par Doro Levi, Annuario 8—9, 1925/26, 86, n° 2, fig. 29 et pl. IX, n° 2, après la représentation peu distincte d'une tête cornue (ou d'un vase ?).

loi exprimée par M. Ventris et J. Chadwick à l'article «glides» de *Documents in Mycenaean Greek* (1956, 44): “Vowels following -i- are generally spelt with a j- syllable: *i-ja-te* = *iater*, *i-je-ro* = *bieros*, *i-jo* = *ion*. ” Le même usage se retrouve dans l’orthographe cypriote classique: *a-no-si-ja*, par exemple, pour transcrire $\alpha v o \sigma i \bar{\alpha}$. Il est donc à présumer que si, sur nos cachets minoens, la syllabe finale avait bien la valeur de -ja cypriote et de -ja mycénien, et s’il existait véritablement un hiatus dans le nom de la divinité préhellénique et crétoise en question (*Pεῖα* d’Hésiode, ‘*Pείη* d’Homère), le signe de la jambe gravé entre le signe de la fleur et celui de la porte devait être de timbre *i*.

Deux méthodes permettraient éventuellement de confirmer cette valeur. La première, analogue à celle qui a été employée pour les deux signes latéraux de nos cachets, consiste à comparer les écritures linéaires et hiéroglyphiques. Il faut bien reconnaître que les diverses formes données au signe *i* par les scribes du linéaire B, $\ddot{\gamma}.\ddot{\gamma}.\ddot{\gamma}$, par exemple², ou par les graveurs de Chypre, --- , ressemblent assez mal aux diverses formes de la jambe de l’hiéroglyphe crétois, fléchie ou redressée. Tout au plus pourrait-on considérer ces différentes formes linéaires ou cursives comme une stylisation fort sommaire de la jambe: les muscles de la cuisse se trouveraient réduits à un angle aigu, la pliure du genou à une petite barre horizontale et le mollet à un jambage, puis à un simple délié. Mais il manquerait toujours une partie essentielle, le pied. C’est pourquoi on comparerait peut-être avec plus de profit le signe de la jambe S 11 au signe 36 du linéaire B, $\ddot{\gamma}.\ddot{\gamma}.\ddot{\gamma}$ et à ses homologues: L 61 du linéaire A, $\ddot{\gamma}.\ddot{\gamma}.\ddot{\gamma}$, et *yo* de Chypre, --- , qui offrent le double avantage d’être moins stylisés et d’appartenir également à la série des *i*.

La seconde méthode, essentiellement combinatoire, consiste à étudier tous les cas où le signe complet de la jambe, S 11, reparait dans les inscriptions hiéroglyphiques créto-mycénienes et à voir si la valeur *i* présumée permet de lire des mots ou des groupes de mots cohérents. Or le signe S 11 en question reparait dans six autres combinaisons dont quatre au moins sont ‘parlantes’ (Fig. 1):

² Il faut laisser de côté momentanément le cas du linéaire A. Le seul exemple de signe analogue au *i* du linéaire B est celui qu’on lit à l’avant-dernière place d’une des tasses émaillées de Knosos (Brice, ILA Plate XXII, II 1; bonnes photographies dans Kadmos 2, 1963, 18—26 et dans ‘*Iστορία τοῦ Ἑλληνικοῦ Εθνους*’, Athènes 1970, 209). En utilisant le principe d’équivalence des signes du linéaire A et du linéaire B, je lis, après examen de la tasse à Hérakleion: A(i)tiŋo/adidakitiŋipaku, a (ou nq ?) yapa₂/soku-napaku (, ?) ayamciyo.

1		P 27 b
2		P 8
3		P 16
4		P 82 a
5		P 20 b
6		P 85 a

1°) entre la représentation du félin (chat, lion ou carnassier indéterminé³), prototype de lin. B 80 (et lin. A 95), *ma*, et celle de la porte, déjà vue, *ja*, sur les cachets P 23, 27, 30, 48 CMS XII 89, on peut lire ainsi *MA-I-JA*, théonyme et appellatif fort connu de nos lexiques, et qui conviendrait particulièrement à Rhéa, déesse-'mère' par excellence⁴;

2°) avec la représentation de la branche (rameau feuillu, brisé, tordu, spiralé, S 97—100; 102; 84), prototype de lin. B 4, *te*, et celle de la porte déjà vue, *ja*; les trois faces de P 8* (en plus du signe RE), la face b) d'un cachet de Malia (BCH 1965, 1—9), le cachet inédit de la Collection Giamalakis n° 3581 (face a) et apparemment l'ensemble de CMS VII 255, où le quadrillage tient la place du signe *te*, se lisent *TE-I-JA*, grec Θεία ou Θεία;

3°) devant les signes de la double hache S 36 (= A) et du poisson S 59, équivalent de celui de la sèche S 60 (= SA): l'empreinte de Knosos

³ Il faut admettre que l'image du félin, représenté souvent en totalité sur les cachets (ex. S 75), peut être réduite à une simple tête (ex. S 70, 72—74) ou à deux cercles superposés (ex. S 54) ou à deux cercles concentriques (ex. S 109, 110 5 [3e signe], 6: cf. le cachet P 56 a, où les contours de l'œil du félin se distinguent nettement de ceux de l'œil humain; on oppose, de même, les signes du lin. B 80, *ma*, et 14, *do*). Essai de justification de ces lectures dans Bulletin de l'Association Guillaume Budé, Déc. 1973, 423—432. En P 18 on pouvait lire aussi bien *RE-I-JA* que *MA-I-JA*.

⁴ En P 27, P 30 et CMS XII, 107, on peut lire 1°) *RE-I-JA* et 2°) *MA-I-JA* également.

P 16 se lirait *I-A-SA*, où l'on reconnaît aisément le début d'une formule très connue dans les écritures crétoises depuis le MA II (CMS II 1, n° 391) (*ja*)*asasara(me ou ka)* et que l'on retrouve deux fois également réduite à Malia: sur un cippe de pierre gravé en caractères hiéroglyphiques (BCH 1938, 104—109; Bull. Ass. G. Budé 1972, 274; 1973, 423); sur un tesson inscrit en linéaire A (BCH 1971, 433—436);

4°) entre le signe S 118 , analogue au signe L 82  d'Agia Triada, de Knosos, de Pyrgos et de Zakro que la comparaison avec les caractères cypriotes , , , permet de lire *tu*, et le signe S 44 représentant la porte, *ja*: l'étiquette d'argile de Knosos P 82 se lirait, face a) *TU-I-JA*, face b) GRAIN, 3 unités; on concevrait bien, étant donné le contexte de cette étiquette, l'existence d'un sac ou d'un coffret de graines aromatiques ou d'encens, avec un mot à l'origine des mots du grec ultérieur θύα, θυία, θύον, θύος, θυΐνος;

5°) à l'initiale de groupes indéterminés sur les cachets suivants:

- a) CMS II 1, n° 391 (isolé dans un champ entouré du signe *te*, symbole divin?);
- b) Kenna, Cretan Seals, n° 169 d (après deux signes de ponctuation et avant le signe du siège, S 19 et 37⁵);
- c) P 20 b⁶ (devant une sorte de bucraне, une abeille et le signe du rameau);
- d) CMS I n° 51 (devant un félin dont l'arrière-train est retourné et relevé au-dessus de son dos⁷).

6°) deux fois sur l'étiquette de Knosos P 85: la face a) se lirait selon le principe de l'équivalence des écritures: *re-nwa-i-no/te-i/mi-ko*, et la face b) *mamaro* (cf. PY, Cn 655) GRAIN, 32 unités; on a probablement affaire, sur la face a) à des indications de contenu et de provenance, plus ou moins abrégées.

⁵ Ce cachet de cornaline brûlée est donné comme authentique par Evans, PM I, 277, fig. 207c (mais confusion du 3^e côté avec la face d'un autre sceau) et par Kenna, o.c. (Ashmolean Museum, n° 1938—794). Je me demande, en considérant le caractère grotesque des faces a) et c), le tracé étrange du second signe de la face b) (le signe *ti* semble confondu en cette position avec le signe *re*), la finale extraordinaire de la face d), l'absence de toute provenance... s'il ne s'agit pas d'un simple faux.

⁶ Malgré les auteurs de CMS IX, qui ne citent pas Evans et qui semblent oublier que c'est lui qui l'avait vendu vers 1912 à Paris, je considère, après examen, que le cachet 21 D (= P20) n'est pas 'douteux'.

⁷ Cette gemme de cristal, en provenance d'une des nécropoles MR I-II de Mycènes, paraît imiter des modèles minoens hiéroglyphiques; en ce cas, faut-il considérer les pattes d'arrière, si étrangement relevées, comme une interprétation mycénienne du signe *ja* et lire *MA-I-JA*?

Résumons-nous: quand le signe hiéroglyphique S 11 de la jambe n'est pas dessiné devant les signes *-ja* ou *-a*, ou, par quatre fois, à l'initiale d'un mot, comme certaines voyelles, il se trouve après un *a* ou un *e*.

Il y a donc les plus grandes probabilités pour qu'il tienne lieu de la syllabe *i* et permette de lire les mots *RE-I-JA*, *MA-I-JA*, *-TE-I-JA*, *TU-I-JA* et divers mots commençant par le son *i*.

Bien plus, les trois signes hiéroglyphiques S 92, 11 et 44 des 34 ou 35 cachets minoens que nous proposons de lire et de transcrire *RE-I-JA*, en utilisant déjà deux des conventions qui seront celles des Mycéniens, le syllabisme et l'emploi du yod, sont parfois accompagnés des deux signes, S 75 (ou ses équivalents) et 84 (équivalent de 97), que nous lisons *MA-TE*. C'est le cas notamment du célèbre cachet de l'Ashmolean Museum 1938—791 (Evans, SMI, P 23, Kenna, Cretan Seals n° 174) partout reproduit, en provenance de la région du Lasithi:



Il permettrait les combinaisons de lecture suivantes, de haut en bas et de gauche à droite, puis de droite à gauche: *Re-i-ja*, *ma-i-ja*, *ma-te*, *te-i-ja*. D'autre part, comme la fleur trilobée, selon une juste remarque d'E. Grumach (Kadmos 2, 1963, 12—13), est le symbole-même de la grande déesse, lequel reparaît sur une cinquantaine de sceaux crétois et sur une trentaine d'empreintes de Phaistos (ex. CMS II, 5, n° 39—43, 52—54, 213—215, 247, 276—277...), accompagné ou non du mot *ma-te* ($\mu\acute{a}\tau\eta\varphi$, la Mère), le nom de la grande déesse-mère, la déesse Rhéa, figure, au complet ou en abrégé, sur la plupart des cachets hiéroglyphiques connus, depuis l'époque prépalatiale jusqu'à la fin des premiers 'palais'.

Rien d'étonnant que le nom de l'épouse de Kronos se retrouve sur tant de sceaux et d'empreintes de sceaux crétois:

1^o) toute la tradition littéraire antique affirme que les Titans ont précédé les Olympiens en Crète et spécialement dans l'antre de l'Ida où Rhéa a mis au monde et caché son divin enfant. Le culte y est certain dès le Minoen Moyen III. Une gemme de cette époque (Musée d'Hérakleion n° 24) représente la déesse soufflant dans une conque, devant un autel à double corne, parmi d'autres symboles de sa divinité. Le signe *RE* est gravé sur un montant de coffret en ivoire⁸ trouvé dans cette

⁸ E. Kunze, Ath. Mitt. 1935/6, 223; P. Faure, Fonctions des Cavernes Crétoises, Paris 1964, 105

caverne. La Déesse Mère de la Montagne, Μήτηρ Ὀσεία (Euripide, Κρήτες, frgt 79 Austin), est la déesse de l'Ida assimilée à Rhéa par les mythographes antiques⁹.

2°) Rhéa est restée à l'époque hellénique la grande déesse de Knosos¹⁰, de Phaistos et de Lébena, son port¹¹, et sans doute aussi de Lyktos¹², sur les lieux-mêmes où abondaient les bagues, les cachets et les scellés portant son nom.

3°) les cachets à hiéroglyphes, qui étaient des porte-bonheur personnels autant que des instruments pratiques destinés à sceller un objet ou à authentifier un acte, n'étaient pas couverts d'anthroponymes, mais de formules sacrées ou magiques, comme l'indiquent la répétition incessante des mêmes groupes de signes et, parmi ces formules, le nom de divinités protectrices. Le même usage se constate aussi bien sur les scarabées cryptographiques d'Egypte que sur les cylindres babyloniens et les cachets hittites, et il s'est poursuivi en Grèce-même jusqu'à l'époque hellénistique où les images des dieux ont remplacé les antiques hiéroglyphes.

Les conséquences de pareilles lectures, si elles sont confirmées, comme je le crois, par d'autres inscriptions hiéroglyphiques, sont innombrables. Bornons-nous à signaler les trois plus importantes:

les écritures hiéroglyphiques crétoises sont en majorité syllabiques et permettent la constitution d'un syllabaire d'une soixantaine de signes;

elles recouvrent ou expriment un vocabulaire au moins en partie indo-européen;

il n'y a pas de hiatus absolu entre les Minoens des civilisations palαιas et les Mycéniens en Crète, ni dans les écritures, ni dans les usages religieux, ni dans la civilisation, ni peut-être même dans la langue, mais une continuité véritable. Au reste, la série ininterrompue des inhumations et la constance des représentations figurées sur les cachets et les bagues de la nécropole de Phourni, près d'Arkhanes, seraient là pour nous le confirmer.

⁹ E.g. Apollonios de Rhodes I, 1127—1128

¹⁰ Diodore V 66, 1; St Jérôme, Chron., éd. R. Helm, 22b (la 56e année d'Abraham: 1963 avant J. C.); Evans, PM I, 635; II, 5—7.

¹¹ Insc. Cret. I, 270, Phaistos, insc. n° 3; L. Pernier, Il Palazzo Minoico di Festos I, Rome 1935, 170—172; Philostrate, Vie d'Apollonios de Tyane IV, 34

¹² Hésiode, Théogonie 477 — Le cachet P 30 portant le nom de Rhéa vient de Xidha où sont les ruines de Lyktos.